

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDBE

Le 12 septembre 2014

Comité Directeur –membres présents :

Clubs présents : Bernay, Evreux, Fleury, Gaillon, Louviers, La Saussaye, Pacy sur Eure, Saint-Marcel, les Andelys.

Club excusé : Rugles

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 18h20

Le Président remercie les représentants des clubs de leur présence à cette assemblée.

Rapport moral

Cette saison 2013-2014 a été marquée par un changement de bureau permettant d'éviter l'arrêt du CDBE.

Le département, sur cette saison passée, comptabilise 14 clubs et 322 licenciés.

Les activités animation et sportive ont été nombreuses. Les Clubs ayant participé à la réussite de ses manifestations sont remerciés.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le compte au résultat montre une bonne gestion des finances.

Cette gestion saine doit permettre une réflexion sur une ouverture de nouvelles actions afin de dynamiser notre discipline.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La cotisation club reste inchangée 30€

Compte rendu de l'A G de la Ligue

Sur le plan sportif, des modifications ont été apportées sur la formule ranking adoptée par les autres départements de la ligue.

Le CDBE garde son organisation formule Championnat.

Le prix de la licence passe à 50€ soit une augmentation de 3€.

Sur décision de la FFB, une licence de 38€ est proposée pour les nouveaux adhérents de plus de 21 ans n'ayant jamais pratiqué le billard.

Mr Jim Guignon a reçu la médaille fédérale.

La ligue a souhaité aider le Black Ball en finançant l'achat de 10 tables d'un montant de 15000€.

Bilan sportif

Les licenciés engagés dans les différents modes de jeux ont obtenus de bons résultats puisque plusieurs de titre de Champions de Normandie ont été remportés.

Sur cette saison 2013-2014, une constatation apparaît sur une diminution sensible des forfaits déclarés. Ce constat positif est vivement souhaité sur la nouvelle saison afin de ne pas fragiliser le Championnat.

Toutefois, une diminution des engagements est à noter qui pour l'instant n'a pas fait l'objet d'une analyse.

Nouveaux statuts

Les quelques modifications nécessaires sur les statuts existants sont plus particulièrement sur la diminution du nombre de membres siégeant au Comité Directeur. Ce changement facilite le fonctionnement du CDBE.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Nouveau règlement sportif

Des modifications portent surtout sur les distances.

Quelques précisions sont données sur l'organisation du championnat :

Les convocations seront envoyées aux clubs aux environs du 15 octobre 2014. Cette date s'explique par l'attente du nombre de participants inscrits dans les différents modes de jeux dont la date limite d'envoi des engagements est fixée au 28 septembre 2014.

D'autre part, la procédure de la réception des convocations dans les clubs sera changée afin de d'améliorer le délai des envois.

Le nouveau règlement sportif est adopté à l'unanimité.

Remise des récompenses

Le responsable de la commission sportive a remis les diplômes aux joueurs ayant obtenu le titre de champion de l'Eure.

Demande d'attribution des salles

Pour la nouvelle saison les clubs suivants se sont proposés pour accueillir les finales :

St-Marcel libre R4

Louviers bande R2

La Saussaye libre R3

Evreux bande R1

Bernay libre R2

Gaillon 3 bandes R1

Pacy/eure 3 bandes R2

Commission d'arbitrage

Le Président propose une initiation à l'arbitrage en organisant une journée d'information sur les règles du billard carambole.

Question diverses

Le représentant du club de La Saussaye se fait le porte parole des clubs présents pour remercier l'engagement du Comité Directeur qui a tenu à assurer la continuité du CDBE.

L'Assemblée Générale est close 19h45